



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRAND PARIS EXPRESS

La SGP et le département du Val-de-Marne signent une convention pour la réalisation des travaux préparatoires de la ligne 15 sud

Créteil, vendredi 11 avril 2014

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, et Christian Favier, sénateur, président du conseil général du Val-de-Marne, ont signé une convention cadre relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage de la SGP au conseil général du Val-de-Marne pour la réalisation de travaux préparatoires du Grand Paris Express.

Les chantiers du Grand Paris Express auront un impact sur plusieurs emprises appartenant au conseil général du Val-de-Marne, qu'il s'agisse de routes ou de parcs mais aussi, en sous-sol, de plusieurs réseaux devant être déviés avant l'arrivée des tunneliers. Cette convention a donc pour objectif de définir les principes généraux de financement et de suivi des études et travaux concernant les biens du département du Val-de-Marne pour la réalisation du Grand Paris Express. Elle sera suivie de conventions d'application qui préciseront, pour chaque bien identifié, les modalités techniques et financières de réalisation des études et travaux qui seront menés. D'une durée de 5 années renouvelable, la convention prendra fin, au plus tard, à la date d'achèvement des derniers travaux dont elle est l'objet.

« Cette convention est un acte fort qui anticipe le démarrage des travaux préparatoires au Grand Paris Express prévu en octobre prochain dans le Val-de-Marne. Dès à présent, la SGP et le conseil général travaillent activement à l'élaboration des premières conventions d'application. C'est une collaboration exemplaire qui s'inscrit dans la démarche partenariale de la Société du Grand Paris. Notre objectif commun est de maintenir le rythme pour respecter les objectifs de mises en service fixées par le gouvernement. »

Philippe Yvin, président du directoire de la SGP

« Le Conseil Général du Val de Marne a pris toutes ses responsabilités dès 2006 afin de revendiquer la réalisation d'un métro en rocade pour la banlieue. Avec l'association ORBIVAL et dans le cadre de l'action déployée par celle-ci, le Val de Marne s'est rassemblé pour atteindre cet objectif. Ses acteurs locaux dans toute leur diversité économique et sociale, des milliers de Val de Marnais à titre individuel ont soutenu et participé à cette démarche. Ils ont obtenu gain de cause. Aujourd'hui le Conseil Général a l'ambition de contribuer à la réussite de la phase chantier du projet. Par cette première convention signée avec la SGP, qui s'est révélé un partenaire efficace, nous voulons tout faire pour la réalisation la plus rapide possible de la ligne 15-Sud, et dans les meilleures conditions d'exécution pour les populations. Nous veillerons notamment à ce que les chantiers en Val de Marne riment avec respect de l'environnement et des riverains, développement de l'emploi qualifiant, qualifié et pérenne. »

Christian Favier, président du conseil général du Val-de-Marne

Le Grand Paris Express dans le Val-de-Marne : 40 km de lignes et 17 gares

Plusieurs lignes du Grand Paris Express desserviront le Val-de-Marne : la ligne 15 Sud qui démarre la rocade autour de Paris ; la ligne 15 Est qui boucle cette rocade en reliant Saint-Denis-Pleyel à Champigny-Centre ; et la ligne 14 sud qui relie Paris à l'aéroport d'Orly, en interconnexion avec la ligne 18 (en direction de Massy et de Versailles). Ainsi, sur les 205 km de lignes du Grand Paris Express, près de 40 km sont situés sur le Val-de-Marne et sur les 72 nouvelles gares, 17 sont localisées dans ce département. En outre, le poste de commande centralisé de la ligne 15 et un site de maintenance et de remisage seront situés à Champigny-sur-Marne, ainsi qu'un centre de maintenance des infrastructures aux Ardoines, à Vitry.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr